

Rapport d'activités et rapport financier de Senne Vallées

Table des matières

A. Introduction

B. Senne Productions

C. Senne Développement

D. Développement des outils de communication

- *Création de la page Facebook Senne Vallées*
- *Création du site internet*
- *Interview de présentation dans le journal Vers l'Avenir*

E. Recherche de subsides

- *Appel à projets visant la mise en place d'un référent patrimoine*
- *Appel à projets Territoire intelligent / Smart City*

F. Réunions du Comité de gestion et du Comité d'accompagnement

- *Comité de gestion du 29 novembre 2022*
- *Comité de gestion du 15 mai 2023*
- *Comité d'accompagnement du 15 mars 2023*

G. Perspectives

- *Création d'une structure pour le projet supracommunal Senne Vallées*
- *Développement de l'axe Mobilité douce*

H. Divers

- *Présentation du projet supracommunal lors des réunions organisées par la Fondation rurale de Wallonie*
- *Déplacement en Pays de Famenne*
- *Participation au colloque organisé par l'Union des Villes et Communes concernant la supracommunalité*
- *Rencontre avec la représentante du projet Brawette*

I. Rapport financier

A. INTRODUCTION

L'année 2023 a principalement été consacrée au développement des deux premiers axes de travail sur lesquels les partenaires avaient décidé de travailler.

Pour rappel, le développement de l'axe Tourisme consistait à répertorier l'ensemble des sites et monuments, les fêtes et folklores ainsi que toutes les offres d'hébergement afin d'encourager le tourisme de plusieurs jours dans la région.

Quant à l'axe circuits courts, les partenaires avaient choisi de promouvoir les producteurs locaux.

Un répertoriage minutieux reprenant l'ensemble des producteurs fermiers et des producteurs de boissons a été effectué sur base de recherches multiples. Une fois cette étape terminée, deux autres étapes clés ont été mises en œuvre à savoir le croisement des données et la validation définitive par les partenaires.

Un an après la création de Senne Vallées, il nous est apparu opportun de communiquer à propos des projets réalisés. C'est ainsi qu'une page Facebook a été conçue et qu'un site internet est en cours de création et sera prochainement présenté.

Rendre notre organisation pérenne passe aussi par son financement. Outre le subside régional que nous percevons de la part de la Région wallonne et la participation des Communes au financement du projet, nous restons attentifs aux différents appels à projets publiés. Comme expliqué dans ce rapport, deux d'entre eux ont particulièrement retenu notre attention.

Cette année fut aussi l'occasion de continuer à développer les relations entre les différents partenaires. Des réunions régulières ont été organisées afin de montrer l'évolution du travail effectué dans le cadre du développement des deux axes de travail.

Une importante réunion relative à la communication a été organisée afin de déterminer quelles actions seraient mises en place pour que les citoyens soient informés de nos activités.

Dans le cadre du développement de notre jeune structure, nous avons pris l'initiative avec les membres du Comité de gestion de Senne Vallées de prendre contact avec les représentants d'une structure supracommunale « Pays de Famenne » qui a été créée il y a plus de 10 ans.

Une visite de terrain a été organisée afin de permettre à chacun de prendre conscience des différentes opportunités et de la multitude des projets réalisables.

Enfin, le développement du troisième axe de travail a été déterminé lors de la dernière réunion du Comité de gestion : il s'agit de l'axe Mobilité douce.

Ce troisième axe sera développé en cette fin d'année et début d'année prochaine.

De manière générale, nous pouvons constater l'intérêt grandissant des Communes à travailler ensemble sur une série de matières afin de partager des expériences, mutualiser des moyens qu'ils soient humains ou matériels. Les petites Communes, ayant des finances plus restreintes, sont plus sujettes à proposer une coopération. Dans cette optique, les 4 Communes de l'Ouest du Brabant wallon ont souhaité initier une coopération en matière de prêt de matériels entre les différents services travaux. Une fois ficelé, le projet a été présenté aux partenaires de Senne Vallées. Les partenaires n'étant pas à l'initiative du projet ont été invités à y prendre part s'ils le souhaitent.

B. SENNE PRODUCTIONS

1. Création et mise à jour du listing des différents producteurs présents sur le territoire de notre bassin de vie

Le répertoriage des producteurs fermiers a nécessité des recherches étant donné que peu de Communes possèdent un tel listing.

L'offre étant très variée, nous avons opéré le choix de cibler les producteurs fermiers. Le listing ne reprend donc pas les commerces locaux qui vendent des produits fermiers sans être eux-mêmes les producteurs de ces derniers.

Deux catégories ont été créées à savoir les produits de bouche et les boissons.

Pour chaque producteur, une présentation reprend les informations suivantes : les produits proposés à la vente ; l'adresse du magasin ou les endroits où le consommateur pourra retrouver les produits ; les heures d'ouverture ainsi que les contacts mail et téléphone.

2. Rencontre avec les agents communaux compétents de cette matière afin de compléter et valider la liste établie

Une fois le listing réalisé, un rendez-vous a été pris dans chaque Commune avec la/les personne(s) en charge du Commerce afin de vérifier avec eux le listage effectué. Cette étape a permis de croiser les différentes informations et d'effectuer les modifications et les ajouts éventuels.

3. Prise de contact avec les producteurs afin de vérifier que les informations publiées sont à jour

Une fois cette étape terminée, un contact a été pris par mail avec chaque producteur.

Ce contact avait des objectifs multiples : l'explication du projet, les bénéfices souhaités suite à la mise en œuvre du projet ; l'obtention de l'accord de chacun pour démarrer la promotion de leurs produits sur Facebook et la vérification des différentes données recueillies.

Ce dernier point fera l'objet d'une attention toute particulière car il est essentiel que les informations publiées soient toujours d'actualité. Pour atteindre cet

objectif, un contact sera pris avec les producteurs de manière régulière afin de pouvoir tenir compte de toute actualisation.

Les producteurs ont pris connaissance de l'initiative avec beaucoup d'enthousiasme et sont satisfaits de l'attention accordées aux produits issus des circuits courts.

4. Présentation des différents producteurs de notre bassin de vie

Après plus d'un an de travail, il était important d'expliquer l'origine, les missions et les projets du projet supracommunal Senne Vallées.

Afin de pouvoir atteindre cet objectif, une page Facebook a été créée avec pour objectif de présenter la grande variété de producteurs que compte notre région.

Suite à cette initiative, un journaliste a pris contact avec la coordinatrice du projet supracommunal car il souhaitait consacrer un article concernant la structure supracommunale Senne Vallées et les projets qui y sont développés.

Si vous souhaitez consulter la page Facebook de Senne Vallées :

https://www.facebook.com/profile.php?id=100093855924741&locale=fr_FR

C. SENNE DECOUVERTE

L'objectif de cet axe est de faire découvrir ou redécouvrir les différents sites et monuments touristiques présents sur le territoire de notre bassin de vie.

Actuellement, nombre d'entre eux ne sont pas suffisamment mis en valeur ; il est donc important d'à nouveau leur permettre d'exister.

Pour pouvoir compléter la vue d'ensemble de ce qui est faisable dans notre région, un répertoire du folklore et des fêtes a été réalisé.

Afin d'encourager le tourisme de plusieurs jours, un répertoire des différentes offres en matière de logement a également été établi.

1. Création et mise à jour d'un répertoire des différents points d'intérêt touristique et des différentes offres en matière de logement

L'établissement d'un répertoire des sites et monuments touristiques a consisté à mettre en commun tout ce qui existait déjà.

De nombreuses Communes m'ont fourni toute la documentation qu'ils avaient en leur possession. Un important travail de synthèse a dû être réalisé afin de pouvoir donner une petite explication pour chaque point d'intérêt.

Par souci de clarté, plusieurs catégories ont été créées : les sites et monuments incontournables ; les moulins ; le folklore. Enfin, l'objectif initial du projet étant de promouvoir le tourisme de plusieurs jours, les différentes offres de logement sont également reprises.

2. Rédaction d'une brève explication pour chaque point d'intérêt touristique

Chaque site et monument est accompagné d'une explication historique et d'une photo illustrative.

Enfin, toutes les informations pratiques sont également reprises telles que l'adresse postale ; le numéro de téléphone et l'adresse mail ; les jours et heures d'ouverture ; les modalités de livraison ou de reprise des produits commandés.

3. Rencontre avec les agents communaux compétents en matière de tourisme

Une fois que le travail de répertoriage a été terminé, les données répertoriées ont été recoupées lors d'entretiens avec les agents communaux compétents en matière de tourisme. Ces différents entretiens ont été l'occasion de peaufiner le travail réalisé par la coordinatrice. Ce fut aussi l'occasion de demander à chaque Commune de valider les photos illustratives pour chaque site et monument.

D. Développement des outils de communication

Lors de la réunion du Comité de gestion du 15 mai, il a été décidé de développer des outils de communication afin que le public puisse découvrir les activités de la structure supracommunale Senne Vallées.

Dans ce cadre, une page Facebook a été développée au début de cet été afin de présenter les différents producteurs présents sur le territoire de notre bassin de vie. Cette initiative fut saluée par beaucoup d'entre eux. Un site internet sera présenté sous peu et donnera une vision d'ensemble de ce que peut offrir notre bassin de vie sur le plan touristique et des circuits courts. Ce site permettra aussi de soutenir deux secteurs qui ont beaucoup souffert ces dernières années.

○ *Création de la page Facebook*

L'objectif de cette page est de faire découvrir aux habitants de notre région la grande variété de producteurs fermiers. Ces derniers sont nombreux et doivent être soutenus. Une brève description de chaque producteur a été réalisée en reprenant les produits mis en vente ; les jours et heures d'ouverture ainsi que les coordonnées de contact (numéro de téléphone ; adresse mail ; adresse du site internet et de la page Facebook).

Comme déjà évoqué, chaque producteur a été invité à donner son accord avant toute publication.



- *Création du site internet*

L'objectif du site internet est analogue à la page Facebook. Dans le cadre du développement de l'axe Tourisme, il s'agit de promouvoir les sites et monuments touristiques importants. Dans le cadre du développement de l'axe Senne Productions, il s'agit de la promotion des producteurs fermiers.

Au fur et à mesure que les autres axes seront développés, toute information susceptible d'intéresser les citoyens sera publiée sur le site internet.

- a. Demande d'offres de prix

Lors de la réunion du Comité de gestion du 29 novembre 2022, la coordinatrice du projet supracommunal a été chargée de demander une offre de prix à plusieurs sociétés actives dans le développement de site internet.

Après avoir reçu 5 offres de prix – ces dernières ont été transmises aux différents partenaires pour qu'ils puissent les consulter.

- b. Organisation d'une réunion du Comité de gestion et choix de la société avec laquelle nous désirons travailler

La réunion a eu pour objectif de déterminer la société qui développerait le site internet de Senne Vallées. Parmi les offres reçues, l'offre de l'intercommunale iMio s'est démarquée du fait des avantages inhérents à la solution développée par l'intercommunale iMio.

En effet, le principe « des sources authentiques » a été introduit dans la nouvelle version développée par iMio. Cette solution permet à plusieurs acteurs de partager certaines informations entre eux.

Etant donné que toutes les Communes partenaires travaillent avec la dernière version d'iMio, ce choix s'est imposé pour Senne Vallées. Cette possibilité de partager certaines informations va générer un gain en efficacité et en temps de travail.

Toute modification et/ou ajout devra être introduite une seule fois et cette dernière sera effective pour tous les sites partenaires.

- c. Demande aux partenaires de valider le choix effectué lors de la réunion du Comité de gestion

Suite à la décision prise par le Comité de gestion, il a été demandé à chaque Collège communal de se prononcer sur le choix posé lors de la réunion.

Chaque partenaire a ensuite reçu un courrier reprenant les principales informations ayant abouti à cette décision.

Sur cette base, tous les Collèges communaux ont donné leur accord pour procéder à la création du site internet de Senne Vallées avec l'intercommunale iMio.

La Commune d'Ittre s'est proposée pour passer commande auprès de l'intercommunale iMio pour Senne Vallées.

- d. Création et alimentation du site internet

Une fois l'aval des différents partenaires réceptionné, le Collège communal de Ittre a passé commande. En octobre dernier, la coordinatrice a assisté à une séance de formation afin d'apprendre toutes les fonctionnalités du site internet et ainsi pouvoir débiter l'alimentation du site internet.

Le lancement du site internet devrait se faire dans le courant du premier trimestre de l'année 2024.

Une fois que le site sera alimenté, des mises à jour régulières devront être effectuées afin que les informations publiées soient toujours d'actualité.

Ce dernier point concernera en particulier le répertoriage des producteurs fermiers qui sera plus sujet à des modifications.

o Interview Vers l'Avenir du 26 juillet 2023

Suite à la décision de présenter les différents producteurs présents sur le territoire de notre bassin de vie sur la page Facebook de Senne Vallées, un journaliste de Vers l'Avenir Brabant wallon a contacté la coordinatrice afin de fixer une date pour une interview.

L'interview réalisée avait pour but de présenter la structure supracommunale Senne Vallées ; les objectifs fixés ainsi que le travail en cours. Une copie de deux articles de presse est en annexe à ce rapport.

BRABANT WALLON 21
LUNDI 20
MERCREDI 26 JUILLET 2023

Senne Vallées : 7 communes et 7 thématiques

TITRE
Depuis un an le projet de supracommunauté Senne Vallées est sur les rails. Il regroupe six communes du Brabant wallon et une du Hainaut.

À l'initiative de la Commune d'Iltre et de son bourgmestre, Christian Fayt, le projet Senne Vallées est né de la volonté de sept Communes du Brabant wallon et du Hainaut de s'allier afin de coopérer sur diverses thématiques. Ces sept partenaires sont : Braine-l'Alleud, Braine-le-Château, Écaussinnes, Iltre, Nivelles, Rebecq et Tubize. En s'inscrivant dans ce processus, ces Communes répondaient à un appel à projets et une phase test pour des programmes supracommunaux initiés par la Région wallonne, ce qui leur a permis de décrocher une enveloppe de 900000€.

Laetitia Baudewijns, coordinatrice, explique la genèse du dossier : « Senne Vallées est né de l'initiative du bourgmestre d'Iltre, Christian Fayt a pris son bâton de pèlerin et est allé à la rencontre de ses homologues bourgmestres. Initialement, il y avait huit Communes partenaires, mais, déjà membre de Centropôle, Braine-le-Comte nous a quittés. Écaussinnes risque aussi de suivre le même chemin. La structure de Senne Vallées repose sur une convention de collaboration entre les différentes Communes, mais Monsieur Fayt souhaiterait la transformer en ASBL communale. » Un souhait qui est en stand-by puisqu'un nouveau décret du ministre Collignon devrait arriver afin de pérenniser ce principe de supracommunauté.

Aujourd'hui, cela fait un peu plus d'un an que Senne Vallées est sur les rails, comme le souligne Laetitia Baudewijns : « Je suis entrée en fonction en juin 2022. Mon premier dossier était lié à l'aide accordée aux Communes par le gouvernement pour l'accueil et l'hébergement des réfugiés ». La coordinatrice de

Les 7 Communes du projet Senne Vallées : Braine-l'Alleud, Braine-le-Château, Écaussinnes, Iltre, Nivelles, Rebecq et Tubize.

Senne Vallées s'est également attelée à deux autres dossiers : le tourisme et les circuits courts. « Ces deux thématiques sont à l'initiative des bourgmestres qui voulaient un ancrage plus important au territoire. Pour le tourisme, j'ai répertorié tous les sites et monuments présents dans les sept communes. Pour les circuits courts, j'ai fait le même travail avec les producteurs locaux. »

D'autres thématiques sont au programme de Senne Vallées. Elles sont au nombre de sept. Donc, en plus du tourisme et des circuits courts, il y a la mobilité douce, la ruralité, la nature, l'aide aux Communes pour la recherche de subsi-

des et la lutte contre les inondations. Mais ces thématiques ne sont pas limitatives : « Par exemple, les quatre Communes de l'ouest du Brabant wallon veulent mutualiser le matériel des services travaux et donc avancer sur une sorte de prêt de ce matériel. Une convention est en cours de prépara-

tion et un listing du matériel a été fait. On peut imaginer que d'autres projets, limités comme celui-ci à quatre Communes, voient le jour et s'étendent aux autres membres de la supracommunauté. Par ailleurs, d'autres Communes faisant partie de la vallée de la Senne peuvent intégrer notre projet. Rien n'est figé. Des acteurs extérieurs peuvent adhérer à notre structure en fonction d'un projet et chaque projet ne doit pas être réalisé par les sept Communes originelles ».

PIERRE LAGNEUX



Les producteurs locaux mis en avant

Une des premières thématiques abordées par le projet supracommunal, est la mise en avant des circuits courts dans les sept communes couvertes. Durant tout l'été, la page Facebook Senne Vallées braque les projecteurs sur les producteurs et artisans locaux. « Dans le cadre du développement de l'axe circuits courts, explique Laetitia Baudewijns, nous avons répertorié tous les producteurs fermiers présents sur notre territoire avec l'objectif de les soutenir et de mettre leur travail de production en avant. Afin de permettre de découvrir la diversité des producteurs présents sur notre territoire, nous les présentons tout au long de l'été sur notre page Facebook. Pour chaque producteur, un petit descriptif des produits proposés à la vente sera effectué. Nous renseignons également toutes les informations utiles telles que les horaires d'ouverture ou l'adresse de contact. »



E. Recherche de subsides

- *Appel à projets visant la mise en place d'un « référent patrimoine »*

Présentation de l'appel à projets

En juillet dernier, nous avons reçu cet appel à projets qui vise à aider les petites Communes à mieux protéger leur patrimoine.

Cet appel à projets vise uniquement les Communes de moins de 15.000 habitants. Pour que le projet soumis soit accepté, 3 Communes minimum devaient s'associer afin d'engager un « référent patrimoine commun ». Ensemble ces 3 Communes devaient représenter un minimum de 25.000 habitants et être liées entre elles par une logique territoriale.

Il était prévu que les frais générés par l'engagement de ce « référent patrimoine » étaient supportés à moitié par la Région wallonne avec un montant plafond fixé à 40.000 euros.

Cette collaboration entre les Communes devait être gérée par une Convention reprenant toutes les modalités (lieu de travail ; détermination de la mission du référent patrimoine ; détermination de la gestion budgétaire et administrative ; modalités de la résiliation de la Convention ; durée du contrat de travail du référent patrimoine).

Démarches entreprises lors de la réception de l'appel à projets

La structure supracommunale Senne Vallées compte 3 Communes de moins de 15.000 habitants à savoir les Communes de Rebecq, Ittre et Braine le Château. Partant de ce constat, un courrier a été adressé à ces 3 Communes afin de leur expliquer l'objectif de l'appel à projets et de leur demander de communiquer leur intérêt.

Suite au courrier, les Collèges communaux de Braine le Château et de Rebecq ont estimé qu'il ne fallait pas donner suite à cet appel à projets.

- Appel à projets Territoire intelligent / Smart City

Présentation de l'appel à projets

L'Appel à projets Territoire intelligent / Smart City nous a été transmis en juillet dernier. L'objectif de cet appel à projets est de permettre aux Communes de prendre part à l'évolution numérique de la Wallonie.

Les dossiers proposés dans le cadre de l'appel à projets doivent être prioritairement développés dans 4 grandes thématiques : le commerce et le tourisme ; la mobilité et la logistique ; l'énergie et l'environnement ainsi que la résilience et la gestion de crise.

Démarches entreprises lors de la réception de l'appel à projets

Après la réception de l'appel à projets, la Coordinatrice a assisté à une séance d'information. A l'issue de celle-ci, il a été décidé d'organiser une réunion à Ittre avec la responsable Smart City de l'InBW afin de voir avec elle si la création du site internet par iMio pouvait être retenu parmi les projets éligibles. La réponse étant positive, un courrier fut adressé à chaque partenaire. L'objectif de ce dernier était l'obtention de leur aval pour la préparation du dossier de candidature.

Une fois la phase de préparation du dossier entamée, des réunions régulières avec Madame Flémal furent organisées. Le dossier à soumettre comprenait un formulaire de questions réponses, une présentation d'une page du projet ainsi qu'un budget prévisionnel.

Une fois le dossier finalisé, celui-ci fut soumis aux différents partenaires pour information.

La soumission du dossier auprès du guichet des pouvoirs locaux a été réalisée au début du mois d'octobre. A l'heure actuelle, nous n'avons pas encore obtenu d'information suite à l'analyse de notre dossier.

F. Réunions du Comité de gestion et du Comité d'accompagnement

o Réunion du Comité de gestion du 29 novembre 2022

La réunion a débuté par la communication d'informations générales concernant la prolongation du subside « Soutien aux projets supracommunaux » pour l'année 2023 et la volonté de la Commune de Braine le Comte de se retirer de la structure supracommunale Senne Vallées.

La réunion s'est poursuivie par la présentation de l'état d'avancement du développement des axes de travail : circuits courts et tourisme.

Etant donné que le développement des deux premiers axes avançait ; la décision est prise de rendre public toutes les informations collectées et de créer une page Facebook et un site internet. La coordinatrice est chargée de demander une offre de prix à plusieurs sociétés afin de pouvoir faire un choix lors de la prochaine réunion.

La réunion s'est terminée par le débriefing du Comité d'accompagnement du 15 mars 2023.

o Réunion du Comité d'accompagnement du 15 mars 2023

La réunion débute par la présentation d'un powerpoint qui fait le point sur l'état d'avancement du travail réalisé par la coordinatrice.

Les représentants du SPW Intérieur et Actions sociales et du Cabinet du Ministre sont satisfaits de l'état d'avancement du projet. Il est intéressant de voir l'évolution des choses après le retrait de la Ville de Braine le Comte.

La coordinatrice fait un bref résumé de la rencontre organisée avec la Commune d'Ecaussinnes. A terme, si la Commune d'Ecaussinnes doit choisir entre les deux structures au sein desquelles elle est membre elle privilégiera Centropôle. Elle ne souhaite toutefois pas se désolidariser de Senne Vallées à court terme afin de ne pas mettre à mal le projet.

Le représentant du ministre wallon des Pouvoirs locaux donne deux informations importantes pour l'avenir des structures supracommunales à savoir la préparation d'un décret afin de pérenniser le principe de la supracommunalité et l'organisation d'un colloque afin d'établir un état des lieux des structures supracommunales. La réunion se clôture par la présentation du rapport financier pour l'année 2022.

○ *Réunion du Comité de gestion du 15 mai 2023*

La réunion a pour objectif de faire un choix entre les différentes offres reçues. Parmi celles-ci figure l'offre de l'intercommunale iMio – cette option comporte un avantage non négligeable car elle permet le partage de données entre plusieurs sites internet.

Après discussion, il a été décidé lors de la réunion avec les représentants des Communes d'opter pour l'offre d'iMio. La décision a ensuite dû être validée par les différents Collèges communaux. Dès réception des délibérations, la Commune d'Ittre propose de passer commande au nom de Senne Vallées auprès de l'intercommunale iMio.

Cette réunion a aussi permis d'effectuer un choix quant à la prochaine thématique à développer. Tout le monde s'est mis d'accord sur le développement de l'axe mobilité douce. Cet axe commencera à être développé lorsque le développement des deux premiers axes sera terminé et que le site internet aura été créé et mis à jour.

Le point suivant était relatif au déplacement en Pays de Famenne. Les Communes avaient reçu le programme de la journée en amont à la réunion du Comité de gestion. Les participants présents à la réunion manifestent leur désir de participer au déplacement. Un mail a également été envoyé à tous les partenaires afin que chacun puisse se prononcer.

Le dernier point évoqué est relatif au projet de prêt de matériels entre services communaux initié par les 4 Communes de l'Ouest du Brabant wallon.

Une explication du projet a été fournie lors de la réunion et les Communes souhaitant intégrer ce dernier ont été invitées à se faire connaître.

G. Supracommunalité – Autre(s) proposition(s) de coopération

Un des principaux objectifs de la supracommunalité est de travailler ensemble sur une série de thématiques et ainsi effectuer des économies.

C'est dans cette optique que les 4 Communes de l'Ouest du Brabant wallon ont souhaité approfondir et intensifier une pratique qui se fait déjà actuellement à savoir le prêt de matériels entre les services communaux.

- *Le prêt de matériels entre les 4 Communes de l'Ouest du Brabant wallon*

Afin de pouvoir mener le projet à bien, la coordinatrice du projet supracommunal Senne Vallées a été chargée d'élaborer une Convention qui régira tous les aspects de cette collaboration. Les Communes ont été invitées à lister le matériel qui étaient selon elles prêtables. Sur base des informations réceptionnées, la coordinatrice du projet Senne Vallées a établi un fichier Excel qui sera envoyé aux Communes participantes. Ce fichier leur sera transmis après chaque mise à jour.

Comme évoqué plus haut, ce projet a été initié par 4 Communes membres de Senne Vallées. Les autres Communes membres du projet ont bien entendu été informées de l'initiative et invitées à la rejoindre si elles le désiraient. A l'heure actuelle, aucune d'entre elles n'a fait part d'une telle intention.

- *Propositions de collaboration dans d'autres domaines*

D'autres domaines sont susceptibles de pouvoir faire l'objet de collaboration entre plusieurs Communes. Plusieurs idées ont déjà été émises, développées pour être ensuite budgétisées.

Chaque projet est ensuite soumis aux Bourgmestres qui décident en dernier ressort de le développer ou non.

L'avenir nous dira si des coopérations dans d'autres domaines vont émerger ou non.

H. Perspectives

- **Création d'une structure pour Senne Vallées**

Lors de la création de Senne Vallées, une Convention de collaboration avec tous les partenaires a été conclue. Cette dernière a pour objectif de gérer tous les aspects de la collaboration.

A l'heure actuelle, cette Convention de collaboration continue à être effective. La question de la création d'une structure pour Senne Vallées a été mise en suspend car le SPW Intérieur Actions sociales avait annoncé que le Ministre souhaitait passer un décret relatif aux organisations supracommunales.

Suite à cette information, une décision avait été prise en Comité de gestion d'attendre l'arrivée du décret pour prendre une décision sur la future forme juridique de Senne Vallées.

Il semble toutefois que le décret ne sera pas adopté avant la fin de cette législature. Il est donc probable que les discussions sur la future forme juridique de Senne Vallées reprendront lors de la prochaine réunion du Comité de gestion.

- Développement de l'axe Mobilité douce

Lors de la réunion du Comité de gestion du 15 mai, les membres du Comité ont décidé que le prochain axe développé sera celui relatif à la mobilité douce.

Ce choix s'explique par les liens possibles avec les deux axes déjà développés par la coordinatrice du projet.

L'objectif sera d'établir l'inventaire des balades possibles à effectuer sur le territoire des 7 Communes. Une distinction sera faite entre les balades pédestres, les balades à vélo ou en VTT.

En plus de ces promenades déjà existantes, de nouvelles seront créées autour de thématiques précises en lien avec le tourisme et les circuits courts.

I. Divers

- Présentation du projet supracommunal Senne Vallées lors des réunions organisées par la Fondation rurale de Wallonie (FRW) à Ittre et à Rebecq

A la demande de la responsable de l'équipe Brabant Hesbaye de la FRW Madame Martine Gilles, la coordinatrice a présenté la structure supracommunale et les projets qui sont actuellement développés lors d'une réunion de la Commission locale de développement rural. Suite à la présentation, un débat avec les membres de la Commission a eu lieu.

La même initiative a été organisée avec les membres de la Commission locale de développement rural de Rebecq en juin dernier à l'initiative de Monsieur Nicolas Bosmans.

L'objectif de ces deux réunions était de faire connaître la structures supracommunales Senne Vallées et les projets qui y sont développés. Ces derniers

rejoignent certains objectifs définis par les Plans communaux de développement rural. Des collaborations sont donc possibles dans l'avenir.

- Déplacement en Pays de Famenne

L'organisation de ce déplacement en Pays de Famenne avait pour objectif de permettre aux membres du Comité de gestion de se rendre compte des projets qui peuvent être mis en œuvre par une structure supracommunale.

Active depuis plus de 10 ans, la structure « Pays de Famenne » mène actuellement des projets dans des domaines très variés tels que la mobilité, la ruralité, l'énergie et la mobilité douce.

Le déplacement a été préparé en amont lors d'une réunion entre la coordinatrice du projet, le Bourgmestre d'Ittre et le secrétaire général du Pays de Famenne.

Ce déplacement a été l'occasion de rencontrer l'un des pères fondateurs du Pays de Famenne. L'échange a principalement été axé sur la création de la structure et les principaux projets qui ont pu être mis en œuvre depuis 10 ans.

Le secrétaire général nous a ensuite emmené dans la Ville de Marche afin de nous montrer quelques projets clés qui ont pu être concrétisés.

La fin de la visite s'est terminée par une présentation des actions entreprises dans le cadre du GAL Romana. Nous avons notamment effectué une visite de l'e-square de Marche en Famenne. Cet espace multifonctionnel est très important pour la région. L'E-Square est à la fois un espace de coworking qui comprend 12 postes de travail afin d'attirer les entrepreneurs de la région.

Des salles de réunion de tailles variables sont également disponibles pour la location en journée ou en soirée.

L'e-square compte également un espace Fablab dans lequel les entrepreneurs peuvent venir donner vie à leur projet. Cet atelier met à disposition de tout un chacun de nombreux outils à commande numérique.

Enfin, des conseillers en gestion de projet sont présents et conseillent toute personne en matière de suivi de projets au quotidien.

- Participation au colloque organisé par l'Union des Villes et Communes concernant la supracommunalité

L'objectif de la matinée d'échange était d'établir un état des lieux des différentes structures supracommunales existantes.

Des académiques ont expliqué ce qu'était la supracommunalité (en comparaison avec la fusion des Communes) et ont présenté les différents avantages et inconvénients d'une telle structure.

Les échanges se sont poursuivis par la présentation de deux structures existantes depuis plusieurs années et qui ont développé leurs activités avec le temps.

Le colloque s'est terminé en évoquant l'avenir des structures supracommunales. Le ministre Collignon a évoqué son désir de pérenniser le principe de la supracommunalité en faisant adopter un décret.

- *Rencontre avec une représentante du projet « La Brawette »*

Cette rencontre a été organisée à la demande de la représentante de la Brawette pour la Commune de Braine le Château.

La rencontre avait pour objectif de présenter le projet supracommunal Senne Vallées et les projets qui y sont menés ainsi que de présenter le projet Brawette.

Initié au début des années 2020 à l'initiative de citoyens désireux de mettre en place une monnaie locale, le projet compte aujourd'hui de plus en plus d'adeptes. Au fil du temps, la monnaie locale s'est déployée dans 7 Communes (Braine l'Alleud ; Braine le Château ; Ittre ; Rebecq ; Tubize ; Nivelles et Waterloo).

La finalité du projet est multiple à savoir le soutien des commerces et des services de proximité, des acteurs de l'économie locale ; la promotion des circuits courts ou encore la stimulation de l'économie réelle.

Grâce à cette initiative, tous les citoyens qui le souhaitent peuvent se procurer la monnaie locale « la Brawette » afin de pouvoir effectuer leurs achats dans les commerces partenaires.

Ces derniers pourront à leur tour dépenser la Brawette dans un des commerces, fournisseurs de services ou prestataires de soins partenaires à l'initiative.

Partant du constat que les deux projets ont des objectifs analogues à savoir la promotion des circuits courts, des producteurs locaux, une réflexion pourrait être menée à l'avenir pour créer une éventuelle collaboration.

Le sujet sera discuté lors de la prochaine réunion avec l'ensemble des partenaires au projet.

J. Rapport financier – Année 2023

RECETTES

1. RECETTES utilisées en 2022 et non utilisées

Participation financière des Communes 2022 – 32.000 euros

2. RECETTES perçues en 2023

Subside de la Région wallonne pour l'année 2023 – 60.000 euros

Participation financière des Communes 2023 – 29.816 euros

TOTAL RECETTES : 121.816 euros

DEPENSES

1. Frais de personnel

Salaire à temps plein de la coordinatrice (de janvier à octobre 2023) : **64.767,91 euros**

Frais de déplacement : **49,23 euros**

Assurances : **301,61 euros**

TOTAL Frais de personnel : 65.118,75

2. Frais de fonctionnement

- **Informatique**

Création du site internet : 10.888,09 euros

Frais de maintenance NEO – IMIO : 4.132,78

TOTAL frais informatique : 15.020,87

- **Participation aux frais de maintenance**

Participation aux frais de chauffage (Total Energie) : 1.628,17 euros

Participation aux frais de nettoyage : 10.000 euros

Participation aux factures d'eau (SWDE) : 68,58 euros

Participation aux factures d'électricité (Engie) : 12.560,75 euros

TOTAL participation à la maintenance : 12.560,75 euros

- **Frais administratifs**

Frais administratif (timbreuse ; téléphonie ; impression de documents) : 2651,76 euros

TOTAL Frais administratifs : 2.651,76 euros

- **Divers**

Achat d'un panier de produits locaux pour offrir dans le cadre de la visite en Pays de Famenne + Achats réunions : 52,39 euros

TOTAL divers : 52,39 euros

TOTAL FRAIS DE FONCTIONNEMENT : 30.285,77

TOTAL – DEPENSES : 95.404,02